



**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 2 novembre 2023 - 18h30

TEMPÊTE CIARAN : POINT DE SITUATION ET RAPPEL À LA VIGILANCE FACE AUX MAUVAISES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Depuis 18h00 ce jour, la Seine-Maritime est placée par Météo France en vigilance jaune pour vent violent et maintient la vigilance orange vagues submersion.

À 17h00, le SDIS de la Seine-Maritime est intervenu à 480 reprises depuis le début de l'événement. Plus de 200 sapeurs-pompiers sont actuellement sur le terrain en assistance des populations et en appui du rétablissement des infrastructures.

La décélération des vents se poursuit progressivement sur l'ensemble du département et notamment sur le littoral. Les perturbations dans les systèmes de distribution d'eau potable persistent dans le secteur de la pointe de Caux (Saint-Jouin-Bruneval, Etretat) et dans le secteur d'Yvetot. Les équipes techniques sont actuellement à l'oeuvre pour assurer un retour à la normale dans les meilleurs délais. La distribution d'eau en bouteille se poursuit notamment dans la commune d'Etretat.

Par ailleurs, Enedis dénombre pour l'ensemble du département 65 000 clients toujours privés d'électricité.

En raison de l'amélioration de la situation, les restrictions de circulation sur les ponts de Brotonne, de Normandie et de Tancarville ont été levées. Néanmoins, l'accès aux espaces forestiers domaniaux et aux forêts départementales demeure interdit.

Les équipes de la SNCF poursuivent les travaux de reconnaissance et de dégagement des voies ferrées. La reprise progressive du trafic dans le département est attendue à partir de vendredi 3 novembre.

**Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex

Bien que la situation évolue favorablement, le préfet rappelle que la vigilance doit rester de mise jusqu'à un retour complet à la normale. De ce fait, les recommandations suivantes demeurent :

- Protéger sa maison et les biens exposés au vent
- Se tenir informé auprès des autorités
- Limiter ses déplacements
- Prendre garde aux chutes d'arbres et d'objets
- Ne pas intervenir sur les toits
- Installer les groupes électrogènes à l'extérieur de la maison.

Lors de vigilance orange vagues submersion, les conseils sont les suivants :

- Ne pas prendre la mer
- S'éloigner des côtes et des estuaires
- Se tenir informé et localiser son kit d'urgence
- Surveiller la montée des eaux et protéger les biens qui peuvent être inondés
- Rejoindre le plus haut point possible ou se réfugier en étage, en dernier recours sur le toit